

MES TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTIONS / RÉINSCRIPTIONS 2020-2021

La CC2T a confié en janvier 2020 l'exploitation de son réseau de transport COLIBRI à TERRES TOULOISES MOBILITÉ, filiale du groupe PRÊT À PARTIR, dont le siège social se situe à GONDREVILLE.

Organisation des transports

Colibri assure le transport des élèves de la maternelle à la terminale sur les trajets domicile - établissement scolaire pendant la période scolaire :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h00 à 8h00 et de 16h30 à 18h00
- · Les mercredis de 7h00 à 8h00 et à 12h00.

Colibri est mon interlocuteur unique pour le transport scolaire de mon enfant.



Mon enfant bénéficie du Service de Transport, s'il est domicilié à :

Aingeray, Andilly, Ansauville, Avrainville, Bicqueley, Bois-de-Haye, Boucq, Bouvron, Bruley, Charmes-la-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choloy-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Domgermain, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Francheville, Gondreville, Grosrouvres, Gye, Jaillon, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lay-Saint-Rémy, Lucey, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Ménil-la-Tour, Minorville, Noviant-aux-Prés, Pagney-derrière-Barine, Pierre-la-Treiche, Royaumeix, Sanzey, Toul, Tremblecourt, Trondes, Villey-le-Sec et Villey-Saint-Etienne.

POUR RAPPEL

Si mon enfant n'est pas domicilié sur le territoire de la CC2T, pour les autres communes du département le transport est organisé par la région Grand Est réseau Fluo 54.

Rendez-vous sur www.fluo.eu

COMMENT L'INSCRIRE / LE RÉINSCRIRE ?

Rendez-vous sur www.reseau-colibri.fr

- → L'inscription en ligne est obligatoire pour tous les élèves de la maternelle à la terminale.
- → Je remplis le formulaire en ligne en me munissant d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité uniquement pour les collégiens et lycéens.
- → Si mon dossier est complet : je reçois un mail qui m'indique comment récupérer ma carte.

En cas de dossier incomplet, je reçois un appel de la boutique Mobilité ou un email m'invitant à fournir les documents manquants.



ATTENTION

S'il vous reste des trajets sur votre carte Fluo, merci de la présenter avec la nouvelle carte scolaire à la boutique Mobilité.

QUEL REGIME ET QUEL TARIF POUR MON ENFANT ?



Mon enfant entre en maternelle ou au primaire

- → Son titre de transport est intégralement pris en charge* pour 1 aller/retour par jour pendant la période scolaire aux heures habituellement prévues pour le transport scolaire.
- → Vous n'avez aucune carte de transport à retirer.

Mon enfant entre au collège ou au lycée et son domicile est à plus de 3 kms de son établissement scolaire

- → Son titre de transport est intégralement pris en charge* pour 1 aller/retour par jour pendant la période scolaire aux heures habituellement prévues pour le transport scolaire.
- → Votre enfant pourra récupérer son titre de transport dans son établissement scolaire à la rentrée de septembre 2020.

Mon enfant entre au collège ou au lycée et son domicile est à moins de 3 kms de son établissement scolaire

- → Son titre de transport est pris partiellement en charge* et coûte
 5 € par mois ou 50 € par an.
- → Son titre de transport est à récupérer à la boutique mobilité contre paiement à partir du 17 août 2020
- → Votre enfant bénéficie d'un accès illimité au réseau de transport COLIBRI y compris pendant les vacances scolaires

Mon enfant entre au collège ou au lycée et son établissement scolaire est situé hors du ressort territorial de la CC2T

- → Son titre de transport domicile / gare routière de Toul ou gare SNCF de Toul est intégralement pris en charge*
- → Son titre de transport est à récupérer à la boutique mobilité à partir du 17 août 2020

POUR TOUT RENSEIGNEMENT





PÉRIODE SCOLAIRE

Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h15 13h45 - 18h30

Le samedi : 9h00 - 12h00

VACANCES

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 13h45 - 17h00

Le samedi : 9h00 - 12h00

^{*} Prise en charge totale ou partielle par les collectivités et le versement mobilité des entreprises du territoire.